



Ville d'Ottawa

Plan stratégique 2023-2026





La Ville reconnaît qu'Ottawa est bâtie sur le territoire traditionnel de la Nation Anishinabe Algonquine et aspire à créer et à cultiver une relation réciproque avec cette nation et les communautés et organismes autochtones en milieu urbain. Elle reconnaît en outre le droit inhérent des Autochtones à l'autodétermination et à l'autogouvernance. Dans l'espoir d'une réelle réconciliation, elle travaille avec la Nation Anishinabe Algonquine et les communautés autochtones urbaines pour répondre aux besoins et régler les problèmes émergents et systémiques, soutenir les approches autochtones et améliorer les services municipaux fournis aux membres des Premières Nations, et des communautés métisses et inuites.

Table des matières

Message du maire	2
Message de la directrice municipale	3
Votre Conseil	4
À propos de ce plan	5
Introduction	6
Nos plans et stratégies à long terme	7
Notre stratégie	8



Priorité stratégique

Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous. **9**



Priorité stratégique

Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles. **15**



Priorité stratégique

Une ville verte et résiliente. **19**



Priorité stratégique

Une ville avec une économie diversifiée et prospère. **22**

Message du maire

Ottawa est une communauté aimable et bienveillante, une ville dotée d'une incroyable beauté naturelle, d'une histoire riche et d'un potentiel extraordinaire. Les résidents d'Ottawa ont traversé une période particulièrement difficile au cours des trois dernières années, et à mesure que notre ville se développe, nous faisons face à un certain nombre de défis importants.

L'année dernière, les résidents d'Ottawa ont élu 24 conseillers municipaux et un nouveau maire pour relever ces défis et les servir jusqu'en 2026. Au cours des derniers mois, les membres du Conseil et moi-même avons participé à une série de séances animées afin de discuter et de peaufiner notre vision et nos objectifs pour le reste de ce mandat. Ces séances ont été bien pensées et instructives et, tout au long de celles-ci, nous nous sommes efforcés de parvenir à un consensus sur ce que nous voulions accomplir ensemble.

Ce document stratégique est le résultat de ce travail. Approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal, il présente nos grandes priorités pour la ville et les mesures importantes que nous avons l'intention de prendre pour relever nos défis et atteindre nos objectifs.

Plus précisément, nous nous attachons à favoriser :

- Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre
- Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles



- Une ville verte et résiliente
- Une ville à l'économie diversifiée et prospère

Naturellement, nous nous attacherons également à un certain nombre d'autres services et objectifs essentiels. C'est sur ces points que nous nous concentrons en priorité et que nous entendons avoir la plus grande incidence.

Ce mandat du Conseil a déjà été décrit comme démontrant un niveau proactif de coopération et de civilité en politique et au sein du gouvernement. Je tiens à remercier mes collègues du Conseil municipal d'Ottawa pour leur collaboration tout au long de ce processus. Je me réjouis de travailler avec eux, ainsi qu'avec tous les membres de la communauté pour atteindre ces objectifs stratégiques d'ici 2026.

En œuvrant ensemble, nous pouvons tous continuer de construire une ville sûre, fiable et abordable pour tous.

Mark Sutcliffe
Maire

Message de la directrice municipale

Le Plan stratégique de la Ville 2023-2026 présente la vision du Conseil municipal pour Ottawa, qui continue d'évoluer en vue de devenir une ville prospère, durable, inclusive et résiliente.

Les priorités du Conseil – qui comprennent les logements abordables, une ville plus connectée offrant des options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles, une ville verte et résiliente, ainsi qu'une économie diversifiée et prospère – serviront de fondement pour modeler l'avenir d'Ottawa.

La mise en œuvre des priorités définies dans le Plan stratégique de la Ville nous aidera à répondre aux besoins divers et changeants de notre collectivité et servira de feuille de route pour orienter notre travail tout au long de l'actuel mandat du Conseil. En tant qu'organisation, nous nous engageons à respecter les priorités du Conseil, en plus d'assurer la prestation efficace de services et de faire progresser les plans directeurs, les programmes et les stratégies à long terme, conformément aux directives du Conseil.

Je tiens à remercier le maire Sutcliffe et les membres du Conseil, ainsi que le personnel



municipal appuyant ce processus, pour leurs efforts considérables et leur collaboration à l'élaboration des priorités du mandat du Conseil de 2023-2026. Ces efforts de collaboration ont favorisé un sentiment d'unité, nous ont motivés et ont ouvert la voie à des décisions importantes en vue de faire d'Ottawa une ville plus conviviale et plus dynamique pour tous.

J'ai hâte d'emprunter la route qui s'ouvre devant nous et de travailler ensemble avec toute l'équipe Ottawa à la réalisation du Plan stratégique de la Ville 2023-2026.

Wendy Stephanson
Directrice municipale

Votre Conseil



Mark Sutcliffe
Maire



Matthew Luloff
Quartier 1 Orléans
East-Cumberland



Laura Dudas
Quartier 2 Orléans
West-Innes



David Hill
Quartier 3
Barrhaven West



Cathy Curry
Quartier 4
Kanata North



Clarke Kelly
Quartier 5 West
Carleton-March



Glen Gower
Quartier 6 Stittsville



Theresa Kavanagh
Quartier 7 Bay



Laine Johnson
Quartier 8 College



Sean Devine
Quartier 9 Knoxdale-
Merivale



Jessica Bradley
Quartier 10
Gloucester-Southgate



Tim Tierney
Quartier 11
Beacon Hill-Cyrville



Stephanie Plante
Quartier 12
Rideau-Vanier



Rawlson King
Quartier 13 Rideau-
Rockcliffe



Ariel Troster
Quartier 14 Somerset



Jeff Leiper
Quartier 15
Kitchissippi



Riley Brockington
Quartier 16 River



Shawn Menard
Quartier 17 Capital



Marty Carr
Quartier 18 Alta Vista



Catherine Kitts
Quartier 19 Orléans
South-Navan



George Darouze
Quartier 20 Osgoode



David Brown
Quartier 21
Rideau-Jock



Steve Desroches
Quartier 22 Riverside
South-Findlay Creek



Allan Hublely
Quartier 23
Kanata South



Wilson Lo
Quartier 24
Barrhaven East

À propos de ce plan

À propos des priorités pour le mandat du Conseil 2023-2026

Les priorités pour le mandat du Conseil 2023-2026 s'articulent autour de nos objectifs à long terme (10 ans et plus) et de quatre priorités stratégiques (éléments prioritaires pour le mandat du Conseil) et comprennent des objectifs stratégiques, des résultats et des indicateurs de performance. Voici la définition de ces principes :

Objectifs à long terme

- Réalisations et situations souhaitées dans 10 ans et plus.

Priorités stratégiques

- Éléments prioritaires exprimant de façon globale ce que la Ville compte réaliser durant le mandat du Conseil.

Objectifs stratégiques

- Énoncés relatifs à chaque priorité stratégique qui précisent ce qu'il faut prioriser, modifier et améliorer durant le mandat du Conseil.

Résultats

- Aboutissements d'un objectif stratégique durant le mandat du Conseil.

Indicateurs de performance

- Mesure quantitative servant à confirmer l'obtention d'un résultat au fil du temps.

Les priorités pour le mandat du Conseil 2023-2026, approuvées par le Conseil même, constituent le Plan stratégique de la Ville 2023-2026, principal outil de communication qui résume la vision et l'orientation du mandat du Conseil et qui est publié pour aider les résidents à comprendre l'orientation stratégique de la Ville.



Introduction

Ottawa a franchi une étape importante dans sa croissance; la ville a atteint le seuil d'un million d'habitants. Cependant, comme ça a été le cas pour de nombreuses villes dans le monde, la pandémie de COVID19 a représenté un défi sans précédent pour Ottawa et la Ville au cours des dernières années.

Outre la pandémie, Ottawa a également dû faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes ainsi qu'à une crise du logement et de l'itinérance, ce qui a conduit la Ville à déclarer une urgence climatique ainsi qu'une urgence en matière de logement et d'itinérance.

Ottawa se trouve à un point crucial qui lui offre la possibilité de continuer à évoluer en tant que ville prospère, durable, inclusive et résiliente.

Pour la prochaine décennie, la Ville a les objectifs suivants :

1. être un endroit où les résidents bénéficient d'une bonne qualité de vie et vivent dans des quartiers diversifiés, inclusifs, sûrs, connectés, accessibles et abordables;
2. être un lieu où les résidents profitent d'un environnement bâti sain, durable et équitable qui soutient nos efforts pour lutter contre les changements climatiques;
3. être économiquement diversifiée et prospère, et attirer des gens pour visiter la ville, y vivre, y travailler, y étudier, y investir et s'y divertir.

Priorités stratégiques du mandat du Conseil pour la période de 2023 à 2026

Pour atteindre ses objectifs à long terme, le Conseil municipal a défini quatre domaines d'intervention qui orienteront les efforts de la Ville au cours des quatre prochaines années, et ce, en vue de faire d'Ottawa :

- une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre;
- une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
- une ville verte et résiliente;
- une ville à l'économie diversifiée et prospère.

En établissant le plan stratégique de 2023-2026, la Ville donne la priorité à une réconciliation et une collaboration significatives avec la

Nation Anishinabe Algonquine et les communautés autochtones urbaines. Ensemble, nous nous attaquons aux problèmes et aux besoins émergents et systémiques, nous soutenons les approches dirigées par les Autochtones et nous améliorons les services municipaux destinés aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits.

La Ville entend se concentrer sur ses priorités stratégiques et ses objectifs à long terme, et Ottawa continuera ainsi de s'épanouir; de même, la Ville veillera à ce que ses programmes et ses services répondent aux besoins changeants d'une communauté diversifiée.

Nos plans et stratégies à long terme

Les plans et stratégies à long terme clés suivants ont servi de base à l'élaboration des priorités stratégiques du Plan stratégique de la Ville 2023-2026.

- Plans financiers à long terme
- Plan officiel
- Plan directeur sur les changements climatiques
- Plan directeur de la forêt urbaine et des espaces verts*
- Plan directeur de l'infrastructure*
- Plan directeur des transports*
- Plans directeur de l'infrastructures des parcs et des loisirs
- Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance (2020-2030)
- Plan d'action de réconciliation
- Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités
- Stratégie de lutte contre le racisme
- La Stratégie sur la condition féminine et équité des genres
- Plan directeur pour les déchets solides
- Gestion intégrale des actifs et Plans de gestion des actifs
- Stratégie de développement économique*
- Plan d'action en matière de sécurité routière

* En cours d'examen/de révision/d'élaboration

Notre stratégie

Ottawa, qui compte un peu plus d'un million d'habitants, est une ville prospère, viable, inclusive et résiliente.



Objectifs à long terme (10 ans et plus)

Les résidentes et résidents ont une bonne qualité de vie et habitent des quartiers diversifiés, inclusifs, sécuritaires, connectés, accessibles et abordables.

Les résidentes et résidents bénéficient d'un environnement bâti durable et inclusif favorisant la lutte contre les changements climatiques.

Économiquement prospère et diversifiée, Ottawa attire des gens souhaitant s'y établir, y travailler, y étudier et y investir ainsi que des touristes.

Priorités stratégiques

Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous.



Une ville verte et résiliente.



Éléments prioritaires pour les quatre années du mandat du Conseil

Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles.



Une ville avec une économie diversifiée et prospère.



Priorité stratégique

Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous.

L'une des grandes priorités de la Ville d'Ottawa est d'investir dans des services influant sur la vie des gens, notamment ceux dans le besoin. Cette priorité stratégique vise à aider les personnes en élargissant l'accès à diverses options de logement, dont des logements abordables, et en améliorant l'accès aux ressources de soutien en santé mentale et liée à la consommation de substances, aux services d'urgence, d'emploi, de garde agréés et à la petite enfance, y compris pour les francophones, les Autochtones et les familles se heurtant à des obstacles, ainsi qu'aux parcs, à la culture et aux loisirs.

Ottawa est une ville où beaucoup de gens vivent confortablement. Se distinguant par son mélange culturel et son multilinguisme, Ottawa possède une économie forte et une population très instruite. On constate toutefois qu'il est de plus en plus nécessaire d'appuyer les personnes ayant un revenu faible ou moyen. Pour que les personnes seules et les familles de toutes tailles aient accès à des options de logements abordables, il faudra améliorer la gouvernance et la gestion des systèmes avec l'aide des fournisseurs de logements, utiliser les terrains municipaux et stimuler les partenariats. La simplification des processus d'approbation et les changements de zonage visent à accroître le nombre et le type de logements, notamment dans les carrefours et les couloirs de transport en commun. Un des principaux objectifs est de mettre en œuvre des approches fondées sur des pratiques

exemplaires pour éliminer l'itinérance chronique en améliorant l'offre de logements abordables ou avec services de soutien, et de voir à ce que le réseau de services et de ressources de soutien soit coordonné, équitable et agile pour pallier les lacunes et réduire les chevauchements. Une façon d'aider les gens à aller de l'avant est de les aider à trouver un logement avec le soutien nécessaire pour le conserver et à obtenir des services en santé mentale et liée à la consommation de substances. Des modèles de services d'urgence et d'intervention en situation de crise seront proposés pour répondre à la demande et améliorer les résultats. Enfin, un meilleur accès aux parcs nouvellement construits et réaménagés ainsi qu'aux programmes et installations culturels et récréatifs aide les résidentes et résidents à garder la forme, tant physique que mentale.



Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :



Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous

Objectif stratégique

- 1 Bonifier les options de logement, y compris de logements très abordables ou dont le loyer est inférieur au prix du marché, à proximité du transport en commun, utiliser les terrains municipaux et chercher à obtenir du financement durable.**

Résultats souhaités d'ici 2026

- Offre de plus d'options de logements abordables aux personnes seules et aux familles de toutes tailles.
- Amélioration de la gouvernance et de la gestion des systèmes avec l'aide des fournisseurs de logements.
- Création de débouchés avec la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa, Logement communautaire d'Ottawa et d'autres partenaires.
- Mesures de soutien adaptées culturellement pour les Autochtones en situation d'itinérance.

Indicateurs de performance

- 1a Nombre de ménages figurant sur les listes d'attentes du Registre bénéficiant d'un logement par rapport au nombre total de ménages inscrits sur les listes.
- 1b Nombre de logements très abordables ou dont le loyer est inférieur au prix du marché pour des ménages de toutes tailles, comme il est précisé dans les accords de contribution.

Objectif stratégique

- 2 Augmenter l'offre de logements et favoriser l'intensification.**

Résultats souhaités d'ici 2026

- Construction de plus de logements, tous types confondus.
- Diversité accrue des logements dans les quartiers, notamment dans les carrefours de transport en commun, les zones protégées des grandes stations de transport en commun et les couloirs de transport en commun.
- Simplification des processus d'approbation et adoption d'un règlement de zonage plus efficient, efficace et équitable.

Indicateurs de performance

- 2a Nombre, emplacement et types de logements approuvés dans le cadre des demandes d'aménagement et de permis de construire, et emplacement.
- 2b Échéanciers pour le traitement des demandes d'aménagement.



Objectif stratégique

3 Créer une voie claire pour éliminer l'itinérance chronique et y progresser.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Élaboration de ressources pour aider les personnes en situation d'itinérance chronique à accéder à un logement permanent approprié avec les soutiens dont elles ont besoin pour garder leur logement, et réduction du nombre de nouvelles personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance chronique.
- Réduction de l'itinérance chronique.

Indicateurs de performance

- 3a Nombre de logements avec services de soutien utilisés pour loger des personnes en situation d'itinérance chronique.
- 3b Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique.
- 3c Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique qui reçoivent de soutien de Logement d'abord.

Objectif stratégique

4 Poursuivre la lutte contre la pauvreté.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Réduction des effets de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire grâce à des partenariats communautaires.

Indicateurs de performance

- 4a Indicateurs de la Stratégie de réduction de la pauvreté à déterminer durant le mandat du Conseil.



5

Objectif stratégique

Promouvoir et soutenir les ressources proactives d'aide en santé mentale, les stratégies et les modèles communautaires d'intervention en situation de crise.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Meilleur accès aux services de santé mentale et liée à la consommation de substance culturellement adaptés.
- Modèles avancés d'intervention en situation de crise.

Indicateurs de performance

- 5a Nombre d'interventions sans recours aux services de police et d'urgence.
- 5b Nombre de personnes sachant comment obtenir des ressources d'aide en santé mentale.
- 5c Nombre de personnes ayant bénéficié d'un autre type d'intervention.

Objectif stratégique

6

Simplifier l'accès aux services sociaux pour aider les personnes dans le besoin, notamment avec le logement, l'emploi et les services de garde d'enfants.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Élimination des obstacles aux services d'aide pour les personnes dans le besoin, notamment les femmes, les Autochtones, les personnes noires, les personnes racisées, les personnes issues de la pluralité des genres et les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, afin qu'elles puissent obtenir de meilleurs résultats.

Indicateurs de performance

- 6a Amélioration des résultats de services auprès des personnes recourant aux services sociaux (logement, emploi et garde d'enfants).



Objectif stratégique

7

Réduire les délais d'intervention d'urgence.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Réponse à la demande en fonction de la croissance démographique, des situations et du vieillissement de la population ottavienne (ressources, répartition et infrastructures).
- Coordination de l'approche entre le gouvernement provincial, Santé publique Ottawa, la Ville et d'autres municipalités.

Indicateurs de performance

7a Adéquation entre les délais d'intervention d'urgence et les besoins de la population.

Objectif stratégique

8

Accroître l'accessibilité aux programmes culturels et récréatifs.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Meilleur accès aux parcs et aux programmes culturels et récréatifs de la Ville, y compris dans les quartiers prioritaires.
- Assouplissement du processus d'obtention de permis pour des événements communautaires ou récréatifs.
- Meilleure utilisation des parcs et diversification des programmes qui y sont offerts, et meilleur aménagement de l'espace.
- Amélioration des programmes et initiatives culturels afin d'en accroître l'accessibilité pour toutes les communautés et d'y inclure une perspective ethnoculturelle.

Indicateurs de performance

- 8a Nombre de personnes participant aux programmes culturels et récréatifs de la Ville, y compris les inscriptions aux programmes en français.
- 8b Nombre de permis saisonniers délivrés à des organismes partenaires pour les parcs et les loisirs.
- 8c Nombre d'initiatives annuelles proposées par la Ville pour accroître l'accessibilité aux programmes culturels et récréatifs.



Objectif stratégique

9 Adapter l'aménagement et le renouvellement des parcs et des installations culturelles et récréatives à la croissance démographique, en priorisant d'abord les besoins des quartiers économiquement défavorisés.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Ajout ou réaménagement de parcs et d'installations culturelles et récréatives accessibles partout dans la ville.

Indicateurs de performance

- 9a Nombre de nouveaux parcs et de nouvelles installations culturelles et récréatives.
- 9b Nombre de parcs et d'installations culturelles et récréatives réaménagés.
- 9c Investissement annuel de fonds municipaux en immobilisations dans les espaces culturels de la Ville et contributions aux espaces culturels communautaires.

Priorité stratégique

Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles.

Quel que soit le mode de déplacement – marche, fauteuil roulant, voiture, vélo, autobus ou train léger –, tout le monde est concerné par le transport et la mobilité. La Ville s'adapte aux habitudes de déplacement et veille à améliorer la connectivité, la fiabilité, la sécurité et l'accessibilité afin de répondre aux besoins de mobilité à Ottawa.

Cette priorité stratégique est axée sur le soutien au transport en commun et au transport actif, car ils sont essentiels pour faire progresser les objectifs de la Ville en matière de changements climatiques et instaurer un environnement plus sain, équitable et inclusif pour la population. La Ville reconnaît les besoins en matière de transport en commun des groupes en quête d'équité, comme les femmes, les personnes racisées, les Autochtones et les personnes en situation de handicap. Il est primordial pour améliorer la mobilité de miser sur les investissements générationnels de la Ville dans le train léger et de continuer à améliorer les services d'autobus, notamment d'améliorer la fiabilité globale du transport

en commun, d'adapter les services aux secteurs de la ville et de réorganiser les services d'autobus. Le volet transport actif vise à relier divers secteurs de la ville en améliorant les liaisons cruciales et le réseau piétonnier et cyclable.

Les priorités du Plan directeur des transports seront les routes, le transport en commun et le transport actif pour favoriser la croissance et l'aménagement et réduire les gaz à effet de serre. La sécurité routière sera améliorée grâce à des programmes comme des mesures de modération de la circulation et de gestion intégrée de la vitesse. Un soutien sera en outre offert aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité pour les aider dans leurs déplacements.



Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :



Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles

Objectif stratégique

10 Améliorer le transport actif.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Amélioration des liaisons piétonnières et cyclables manquantes afin de relier les secteurs de la ville.

Indicateurs de performance

10a Pourcentage de déplacements en transport actif (compteurs le long des infrastructures cyclables).

Objectif stratégique

11 Améliorer la fiabilité du transport en commun.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Meilleure ponctualité des autobus et des trains.
- Services de transport en commun adaptés aux secteurs de la ville.
- Fiabilité générale accrue des services de transport en commun.
- Achalandage accru dans les autobus et les trains.
- Adéquation entre les services d'autobus et les besoins locaux.

Indicateurs de performance

11a Nombre de déplacements en autobus et en train, du point d'origine au point de destination, sur le réseau d'OC Transpo.

11b Pourcentage d'autobus quittant les principaux arrêts au plus une minute avant et trois minutes après l'heure prévue.

11c Pourcentage d'heures de service d'autobus et de train prévues et effectuées.

11d Fin de l'examen des circuits.



Objectif stratégique

12 Prioriser les projets de route, de transport en commun et de transport actif dans la partie 2 du Plan directeur des transports.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Approbation du Plan des infrastructures.

Indicateurs de performance

12a Approbation du Plan directeur des transports – Partie 2 par le Conseil en 2025.

Objectif stratégique

13 Adapter le transport en commun et les routes à la croissance.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Aménagement d'infrastructures routières et de transport en commun abordables pour soutenir l'aménagement.
- Financement des infrastructures routières et de transport en commun.

Indicateurs de performance

13a Rapport annuel sur la valeur des conversions en rues complètes.

13b Rapport annuel sur la valeur des projets de renouvellement des infrastructures.



Objectif stratégique

14 Améliorer la sécurité routière.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Baisse du nombre de blessures graves et de décès.
- Mise en place de mesures temporaires et permanentes de modération de la circulation.

Indicateurs de performance

- 14a Nombre de collisions mortelles ou ayant causé des blessures graves.
- 14b Nombre de mesures de modération de la circulation temporaires et permanentes mises en place.
- 14c Nombre de kilomètres de rues résidentielles, nouvelles ou réaménagées, où la vitesse est de 30 km/h.

Objectif stratégique

15 Appuyer les modes de transport durables pour les résidentes et résidents ayant des besoins en matière d'accessibilité.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Options accrues pour les usagers ayant des besoins en matière d'accessibilité afin qu'ils se rendent à destination.
- Amélioration de la fiabilité des services de transport pour les usagers ayant des besoins en matière d'accessibilité.

Indicateurs de performance

- 15a Nombre de kilomètres de trottoirs.
- 15b Maintien de la pleine accessibilité du parc de véhicules de transport en commun.
- 15c Communication des données de service de Para Transpo dans le cadre des mises à jour régulières à la Commission du transport en commun.

Priorité stratégique

Une ville verte et résiliente.

La Ville continue de prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques, sachant que l'habitabilité d'Ottawa repose sur la santé de l'environnement naturel et bâti. Le climat d'Ottawa se réchauffe, s'humidifie et est plus imprévisible. Il est donc essentiel que la municipalité continue de se préparer aux conditions extrêmes de chaleur, de vent, de pluie et de neige, et poursuive ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'amélioration de la résilience climatique.

Cette priorité stratégique vise essentiellement l'adaptation des mesures prises par la Ville pour réduire les émissions attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux décharges et aux usines d'épuration des eaux usées. Les arbres d'Ottawa et leur habitat constituent une ressource commune fournissant un large éventail d'avantages et de services à l'ensemble de la population. Au cours de son mandat, le Conseil plantera des arbres et cultivera et préservera le couvert forestier dans les quartiers où il est faible.

La stratégie de résilience climatique nous aidera à contrer les effets des changements climatiques et à protéger la population, les infrastructures et les services. En outre, les partenariats communautaires seront mis de l'avant pour répondre aux situations d'urgence afin de nous doter d'une approche globale pour les phénomènes météorologiques extrêmes.

Les infrastructures municipales sont essentielles à la vitalité économique, à la création d'emplois et au renforcement des quartiers. Les partenariats communautaires seront mis de l'avant pour répondre aux situations d'urgence afin de nous doter d'une approche globale pour les phénomènes météorologiques extrêmes. La Ville prendra les meilleures décisions possible en matière de construction, d'exploitation, d'entretien, de renouvellement, de remplacement et d'élimination des actifs, en continuant d'élaborer ses plans de gestion des actifs. Une autre priorité sera d'améliorer les infrastructures névralgiques, de maintenir l'infrastructure en bon état et de réduire le déficit d'infrastructures.



Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :



Une ville verte et résiliente

Objectif stratégique

16 Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Réduction des émissions attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux déchets solides et aux installations municipales, comme les usines d'épuration des eaux usées.

Indicateurs de performance

16a Bilan annuel des inventaires des émissions de GES de la Ville attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux déchets solides et aux installations municipales, comme les usines d'épuration des eaux usées.

Objectif stratégique

17 Hausse de la réduction et du réacheminement des déchets.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Participation accrue aux programmes de réacheminement des déchets et de recyclage, en appui aux cibles municipales et provinciales de réacheminement des déchets organiques des décharges.

Indicateurs de performance

17a Génération de déchets par habitant.

17b Volume de déchets alimentaires et organiques des décharges.



Objectif stratégique

18 Planter des arbres et cultiver et préserver le couvert forestier urbain dans les parcs et sur les routes, particulièrement dans les quartiers où il est faible.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Augmentation du couvert forestier dans les quartiers où il est faible.

Indicateurs de performance

18a Nombre d'arbres plantés dans les quartiers où le couvert forestier est faible.

Objectif stratégique

19 Accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Amélioration de la résilience des infrastructures municipales.
- Interventions lors des phénomènes météorologiques extrêmes.
- Renforcement de la capacité communautaire en matière de planification et d'intervention en situation d'urgence.

Indicateurs de performance

19a Rapport annuel sur le renforcement de la résilience climatique.

Objectif stratégique

20 Améliorer les infrastructures essentielles par la gestion des actifs.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Réduction du déficit d'infrastructures et maintien en bon état des infrastructures.

Indicateurs de performance

20a Mise à jour des mesures et des indicateurs liés aux infrastructures dans les plans de gestion des actifs durant le mandat du Conseil.

Priorité stratégique

Une ville avec une économie diversifiée et prospère.

Grâce à son économie diversifiée et prospère où chacun peut en profiter, Ottawa est une destination de choix où vivre, travailler, étudier, se divertir et investir ou encore à visiter. Ainsi, tout le monde a accès aux perspectives et la Ville dispose des ressources nécessaires pour relever d'autres défis.

Cette priorité stratégique vise à trouver des idées et des options pour favoriser la création d'emplois et la croissance économique à partir de la stratégie de développement économique de la Ville, qui doit être présentée au Conseil d'ici la fin de l'année. La Ville a pour rôle de stimuler et de faciliter la croissance, la prospérité, la diversification et la résilience économiques à l'aide de programmes et de projets de développement économique. Les éléments prioritaires sont entre autres l'investissement et l'essor des entreprises, l'attraction et la rétention des talents, l'entrepreneuriat et la promotion d'Ottawa comme lieu où il faut bon vivre et faire des affaires. Faisant face à des changements sans précédent en raison des activités du gouvernement fédéral et d'autres facteurs post-pandémiques, la Ville doit également prendre des mesures pour stimuler l'activité économique dans le centre-ville et le marché By.

Comme le précise le Plan officiel, les secteurs spéciaux permettent de coordonner et de chapeauter les efforts pour établir, développer et promouvoir ces secteurs à titre de leviers économiques locaux contribuant aux affaires, à l'emploi et à la qualité de vie. À Ottawa, ces secteurs comprennent ceux de

la Cité parlementaire et du boulevard de la Confédération, du canal Rideau, du marché By, du parc Lansdowne et des îles de la rivière des Outaouais, ainsi que les secteurs économiques spéciaux de Kanata-Nord et de l'aéroport international d'Ottawa. Plusieurs autres secteurs économiques municipaux sont dotés d'un plan secondaire ou compris dans un, par exemple les cours Bayview, le nouveau Campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa, le couloir du chemin Carp et le nouveau quartier économique du couloir de la route 174 compris dans du Plan secondaire du couloir d'Orléans. Chaque secteur contribue à l'économie d'Ottawa. Par ailleurs, les petites entreprises sont un pilier économique. C'est pourquoi il faut, pour dynamiser les rues principales traditionnelles et commerciales et faciliter la vie des commerçants, mettre en place des mesures pour les soutenir et limiter les obstacles au démarrage.

La croissance et la prospérité économiques dépendent d'une série de facteurs intimement liés. C'est donc en diversifiant notre économie et en promouvant notre marque régionale, possiblement en collaboration avec Gatineau, que nous attirerons une main-d'œuvre spécialisée pour soutenir le développement et la création d'entreprises à Ottawa, et en faire une destination de choix.



Plus précisément, nous voulons atteindre les objectifs stratégiques et obtenir les résultats suivants :



Une ville avec une économie diversifiée et prospère

Objectif stratégique

21 Faciliter le démarrage et l'exploitation d'une entreprise.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Amélioration du processus de démarrage et l'exploitation d'une entreprise :
 - Mise à jour du règlement sur les permis d'entreprise pour le moderniser et réduire les lourdeurs administratives;
 - Service à guichet unique pour les petites entreprises et amélioration de l'expérience client (paiement en ligne, etc.).

Indicateurs de performance

21a Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes).

21b Nombre de plaintes sur les permis d'entreprise.

21c Plus d'évaluations foncières commerciales.

21d Sondage sur la satisfaction des entreprises à l'égard des processus et mesures de soutien au démarrage et à l'exploitation d'entreprises de la Ville.

Objectif stratégique

22 Stimuler la croissance dans les secteurs économiques spéciaux dotés d'un plan secondaire.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Renforcement du rôle des secteurs économiques spéciaux en tant que lieux importants pour l'identité, la culture et l'économie de la ville dotés d'un plan secondaire à titre de leviers économiques.

Indicateurs de performance

22a Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes) dans les secteurs spéciaux et les secteurs économiques dotés d'un plan secondaire.

22b Montant des recettes provenant de l'impôt foncier par secteur spécial et secteur économique doté d'un plan secondaire.



Objectif stratégique

23 Repenser le centre-ville et le marché By.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Amélioration de l'activité économique, de la sécurité et du tourisme.
- Nombre accru de logements au centre-ville, notamment plus de types de logements (p. ex. pour les familles).

Indicateurs de performance

23a Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes) au centre-ville et au marché By.

23b Dépenses annuelles des touristes.

23c Utilisation de l'eau au centre-ville et au marché By.

23d Nombre de logements (par type) approuvés dans le cadre d'une demande d'aménagement ou de permis de construire au centre-ville et dans le marché By.

Objectif stratégique

24 Améliorer les rues principales traditionnelles et commerciales.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Amélioration du domaine public aux endroits stratégiques.
- Appui aux communautés d'affaires, y compris aux objectifs des associations d'amélioration commerciale.
- Activité économique accrue.

Indicateurs de performance

24a Nombre d'entreprises (nouvelles et existantes) sur les rues principales traditionnelles et commerciales.

24b Renouvellement des kilomètres de paysages de rue (sur les rues principales traditionnelles et commerciales).



Objectif stratégique

25 Diversifier notre économie et promouvoir notre marque.

Résultats souhaités d'ici 2026

- Collaboration accrue avec Gatineau.
- Nombre accru d'immigrantes et immigrants, d'étudiantes et étudiants et de talents venus à Ottawa et y restant.
- Activité économique accrue et croissance de l'emploi.
- Adoption d'une approche régionale avec les partenaires.

Indicateurs de performance

25a Dépenses annuelles des touristes.

25b Nombre d'immigrantes et immigrants restant à Ottawa.

25c Nombre d'initiatives conjointes.

25d Nombre d'organismes financés chaque année par le programme de financement culturel de la Ville.

